

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 9

Artikel: Les femmes dans les forces armées
Autor: Della Santa, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ERSCHLOSSEN EMDDOK

MF 437 / 2456

Les femmes dans les forces armées

Présentation par le brigadier Jean Della Santa

Avant d'aborder les actes du Symposium international, organisé par le Département militaire fédéral à l'occasion du cinquantenaire du Service féminin de l'armée et consacré aux femmes dans les forces armées, qui s'est tenu au Wolfsberg à Ermatingen du 15 au 17 octobre 1990, je tiens à citer l'appréciation de Napoléon Ier: «On a vu des femmes faire la guerre comme des soldats; alors elles sont courageuses, susceptibles de beaucoup d'exaltation. Si la lutte s'établissait entre les hommes et les femmes, ce serait bien autre chose que celle qu'on a vue entre les Grands et les Petits, les Blancs et les Noirs.»

Cet ouvrage¹, nous le devons avant tout à Madame Johanna Hurni, ancienne chef du Service féminin de l'armée ainsi qu'aux autres éditeurs Ruth Meyer Schweizer, J. Peter Flückiger et Jürg Stüssi-Lauterburg.

Ce symposium international a réuni des spécialistes du monde entier pour participer à des conférences, échanger des informations, émettre des critiques et envisager les perspectives d'avenir. Tous les aspects, tant historiques que sociologiques, furent étudiés. L'objectif de ce symposium était bien de mettre en valeur l'engagement des femmes dans les forces armées depuis les temps anciens jusqu'à leur intégration actuelle. Le livre se divise en trois chapitres:

- Les femmes dans les forces armées avant 1900;
- Les femmes aux combats du XX^e siècle;
- L'intégration des femmes dans les armées d'aujourd'hui.

Ouvrage fort intéressant, agrémenté de belles gravures, plans de batailles, repro-

ductions diverses; il est rédigé dans la langue de chacun des orateurs – anglais, français, allemand –, mais chaque conférence est résumée dans les deux autres langues.

Intégration des femmes dans les forces armées

Pour entrer dans le vif du sujet, constatons que du côté des spécialistes masculins, l'intégration de la femme dans les forces armées implique une certaine mobilité intellectuelle et n'est pas toujours dépourvue de réactions émotionnelles.

Par quelques exemples, je démontrerai les profondes différences selon les cultures, les pays et cela, même dans notre Europe toujours plus communautaire. La preuve en est donnée par la réaction face à une femme en uniforme militaire. Elle est encore assez marquée chez nous, alors qu'en Israël ou en Finlande, il en va tout autrement. Cette différence est influencée par les religions, catholiques, orthodoxes, etc.

D'une manière générale, on constate une séparation des rôles entre l'homme, plus fort physiquement et combattant, et la femme plus faible, engagée en priorité au service de santé et aux missions d'accueil.

Avec le temps, cette ségrégation s'estompe: d'autres tâches sont confiées à la femme dans le domaine des transmissions, de la défense contre-avions, du renseignement, du service ABC, du pilotage d'aéronefs.

¹Les femmes dans les forces armées. Brugg, Editions Effingerhof, 1992.

A propos de l'engagement des femmes dans les zones d'opérations, je me permets de proposer à tous les lecteurs sceptiques, le livre passionnant, *Madame le Général*, autobiographie de Valérie André, préfacée par Jean Lartéguy².

Au vu de ce qui précède, nous pourrions déduire que les femmes furent toujours engagées isolément au sein de formations masculines. Tel n'est pas le cas: prenons comme exemple le gouvernement Kerenski qui, en 1917, organise un bataillon de femmes pour le front, qui, en définitive, se verra confier seulement la garde du Palais d'Hiver.

L'idée centrale de l'engagement des femmes dans les forces armées a toujours été de libérer le plus d'hommes possible pour le combat. L'éventail toujours plus large des fonctions offertes aux femmes dans le cadre de l'armée est en relation directe avec l'émancipation générale de la femme dans la société contemporaine. L'image de l'homme protecteur de la femme a perdu peu à peu de sa raison d'être. Cette évolution s'explique aussi par la haute technicité des armées modernes et la modification des formes de combat. D'autre part, les nouvelles activités dévolues aux armées dans les opérations tendant à la promotion et au maintien de la paix, à la préservation des conditions générales de survie, à l'engagement en cas de catastrophes ou aux contrôles de désarmement élargit le champ d'action de la femme.

La guerre du Golfe n'a-t-elle pas été un champ d'émancipation de la femme car, pour la première fois, les médias mirent en évidence leur courageux engagement. Par les qualités démontrées, les femmes vont effectivement toujours plus vers une égalité générale des droits et devoirs. Pourtant quelques considérations s'imposent avant de faire le point de la situation actuelle.

² Paris, Librairie académique Perrin, 1988.

Une grande diversité entre les Etats

Bien que les femmes soient presque partout intégrées dans les forces de police, les femmes-soldats ne dépassent nulle part le 15% des effectifs, elle demeurent donc une minorité. L'institution militaire reste encore une tradition masculine. L'intégration de la femme dans le service de milice pose toujours un problème. Israël connaît l'obligation de servir pour les femmes, c'est l'exception. Dans la plupart des forces armées, les femmes ne sont que des volontaires «miliciennes». La différence générale du temps d'instruction femmes/hommes est également un obstacle pour le service en commun.

Il me serait agréable de faire une digression historique débutant – comme l'ont fait les congressistes – par le rôle de la prophétesse Déborah qui se couvrit de gloire dans la campagne contre les Cananéens, alors qu'Israël était menacé par Jabin, roi de Canan.

L'Italie est le seul pays de l'OTAN qui n'a pas intégré la femme dans ses forces armées. Au contraire, les forces armées finlandaises ont été appuyées dès 1939 avec succès par un grand nombre de «Lottas». L'effet psychologique fut tel que, lorsque l'URSS dicta ses conditions de paix en 1944, elle interdit l'organisation des «Lottas», confirmant ainsi leur impact sur l'esprit de défense de la nation finlandaise. Aujourd'hui la Finlande ne reconnaît plus les conditions imposées par feu l'URSS; les femmes retrouvent progressivement leur place au sein des forces armées. Les femmes yougoslaves s'engagèrent dans la guerre de libération nationale. Actuellement, chacune des armées en présence a renoncé à l'engagement de la femme.

Dès 1917, les femmes participèrent aux divers conflits au sein des armées soviétiques, tchécoslovaques et hongroises et elles y trouvèrent une certaine émancipation.

Si les Françaises jouèrent un rôle limité, lors de la Première Guerre mondiale, en qualité de secrétaires, téléphonistes, conducteurs de véhicules à moteur et infirmières, il en alla tout autrement lors de la dernière guerre grâce au général de Gaulle qui créa en 1944 le Service féminin de l'armée, de la marine et de l'aviation. Aujourd'hui, les femmes sont parfaitement intégrées.

Les expériences anglo-saxonnes démontrent que les femmes soldats savent supporter la rigueur des zones de combat, les conditions de vie difficiles et le feu ennemi. Le seul problème demeure celui de l'association des femmes aux missions de combat.

Pour les Canadiennes, l'Acte des droits de l'homme de 1978 interdit toute discrimination professionnelle due au sexe et la Charte constitutionnelle de 1982 sur les droits et les libertés établit l'égalité entre hommes et femmes. Depuis 1989, les femmes ont également accès aux troupes de combat, à l'exception des sous-marins. Les femmes australiennes et néo-zélandaises, en dehors des missions de combat, ont maintenant franchi le pas vers leur intégration réelle dans presque toutes les sphères militaires.

La Suède connaît, déjà depuis douze ans, des officiers féminins de métier et, depuis 1989, tous les postes leur sont accessibles.

La question de l'incorporation des femmes dans la «Bundeswehr» est très controversée; une tradition de femmes-soldats n'existe pas.

En Israël, la variété des fonctions offertes aux femmes n'a cessé de croître. Si elles n'assument pas de tâches de combat, elles accomplissent cependant deux ans de service, tandis que les hommes en font trois, sans parler du service annuel de réserve à accomplir jusqu'à l'âge de 54 ans.

En Chine, les femmes ont joué un rôle militaire important lors de la «libération de la Chine» par l'armée populaire. Elles participèrent même aux combats, alors qu'aujourd'hui, elle font service principalement dans des rôles traditionnellement féminins avec des chances d'avancement limitées.

Terminons sur un constat positif pour notre armée; en effet, l'intégration des femmes se poursuit progressivement. Souhaitons que le respect et l'estime de la troupe pour les femmes facilitent toujours plus à l'avenir la coopération et la vie en commun sous l'uniforme, afin de résoudre les problèmes susceptibles de surgir lors de la conduite de formations mixtes.

J. D. S.

Héliomalt

... donne de la force pour 2